



Date de signification huissier

Par **mathieumad**, le **26/07/2009** à **11:32**

Bonjour,

le 04 mai 2009 ,je trouve un avis de passage d'huissier dans ma boite aux lettre

le 05 mai 2009,je me rends a l'étude et récupère l'acte de signification de jugement

Je décide de faire appel de la décision du tgi de pontoise

Mon avocat est obligé de contacté par fax plusieurs avoué car les avoué contacté travail pour la partie adverse

L'appel est régularisé le 05 juin 2009 devant la cour d'appel de versailles

question ,l'appel est -il tardif ?